



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Bas-Rhin

Commune : SAINT-NABOR

Autres communes :

R500

Appellation : Chapelle Saint-Jacques

Monument(s)

Appellation : Chapelle Saint-Jacques

Protection : classement

Arrêté : classement le 06/12/1898

Étendue de la protection : Chapelle Saint-Jacques (ruines) : classement par arrêté du 6 décembre 1898 ; classement par J.O. du 16 février 1930

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.